



Intempéries : gestion des heures de carence

■ Arrêt du chantier ► Reprise du chantier

Cas n°1 : Un seul chantier et un seul motif

→ Une seule déclaration, une seule heure de carence

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Lundi
	■	■	►	■				
Motif	CRUES	CRUES		CRUES				
Chantier	A	A		A				

Cas n°2 : Deux chantiers et un seul motif

→ Deux déclarations, une seule heure de carence

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Lundi
	■	■	►	■				
Motif	CRUES	CRUES		CRUES				
Chantier	A	A		B				

Cas n°3 : Un seul chantier et deux motifs

→ Deux déclarations, une seule heure de carence

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Lundi
	■	■	►	■				
Motif	CANICULE	CANICULE		ORAGE				
Chantier	A	A		A				

Cas n°4 : Un seul chantier et un seul motif

→ Une seule déclaration, une seule heure de carence

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Lundi
				■	■			■
Motif				CRUES	CRUES			CRUES
Chantier				A	A			A